

Centre de Soins Médicaux et de Réadaptation Addictologique (CSMRA)

L'Avancée



Jean-Philippe GUIHARD,
Responsable d'établissement

Dr Ana-Maria SPERLEA,
Médecin Chef de Pôle Addictologie



CENTRE L'AVANCÉE
SOINS MÉDICAUX &
RÉADAPTATION ADDICTOLOGIQUE
association hospitalière de Bretagne

Le Centre de Soins Médicaux et de Réadaptation Addictologique (CSMRA) L'Avancée, situé au cœur de la ville de Saint-Brieuc, ouvert le 1^{er} janvier 1995, est un établissement à but non lucratif géré par l'Association Hospitalière de Bretagne (AHB). D'une capacité de 29 lits en hospitalisation complète, 10 places d'hospitalisation de jour et 1 place de nuit, il accueille une population mixte pour une durée de séjour de 8 semaines, modulables selon le projet personnalisé. L'Avancée est un lieu de soins permettant de consolider et maintenir l'abstinence. Il permet d'accéder à un mieux-être physique et psychique. C'est une étape vers la réinsertion sociale et le retour à l'autonomie.

Objectifs

- L'expérience de vie sans alcool
- Reprise d'un rythme de vie au quotidien / Changement de vie
- Expérience d'une vie en collectivité par l'échange et la communication
- S'interroger sur la dépendance globale
- Redécouvrir et réinvestir son corps
- Redécouvrir du plaisir et des ressources nouvelles
- Retrouver sa confiance et l'estime de soi-même
- Organiser la fin du séjour (médicale, sociale, associative...)

Modalités d'admission

- Demande d'admission ou d'hospitalisation remplie par le patient et l'équipe soignante du service de cure ou le médecin traitant ou le Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)
- Les candidatures sont examinées par une commission d'admission
- Admission le mardi
- Le patient, à l'entrée, doit se munir de :
 - Sa carte Vitale
 - Sa carte de mutuelle (s'il en a une)
 - Une pièce d'identité
 - Un bulletin de situation détaillé (taux de prise en charge, dates de permissions)
 - Son ordonnance et son traitement pour 3 jours

Moyens

L'équipe pluriprofessionnelle est constituée du responsable d'établissement, du responsable médical - médecin psychiatre, d'un médecin généraliste, de secrétaires, d'assistantes sociales, de psychologues, d'une psychomotricienne, d'une ergothérapeute, d'infirmiers (jour et nuit), d'animateurs, d'agents de service.

Organisation de l'accompagnement

- Prise en charge de groupe
- Prise en charge individuelle (consultations avec différents membres de

- l'équipe, réunions de synthèse et projet thérapeutique de chaque patient)
- Travail de liaison avec les partenaires concernés par le projet thérapeutique de la personne : médecins libéraux, travailleurs sociaux, etc.

Orientations thérapeutiques

Pendant le séjour, sont abordés :

- Les dimensions addictologiques, psychologiques et psychiatriques des phénomènes d'alcoolodépendance et leurs conséquences directes ou indirectes
- Le mode de fonctionnement psychique, familial, social et professionnel de la personne en difficulté avec l'alcool

Un contrat pour un nouveau mode de vie

Il est demandé aux patients un véritable engagement : celui de participer à l'ensemble des soins et activités proposés au cours du séjour, ainsi qu'à la vie du groupe. Lors de l'admission, un « contrat de soins » est établi entre le patient et le Centre L'Avancée.

Les patients disposent de dix nuits (non obligatoire) pour partir en week-ends

durant leur séjour afin d'expérimenter l'abstinence.

Hôpital de jour

Les missions de l'hôpital de jour sont :

- De prévenir les rechutes et/ou les risques et les dommages liés aux consommations,
- d'assurer une prise en charge tout en maintenant un lien avec le cadre de vie et permettant d'éviter une hospitalisation.

L'hôpital de jour en Soins Médicaux et de Réadaptation addictologique préserve ainsi l'insertion sociale, professionnelle et familiale des personnes.

Il peut s'intégrer en aval ou en amont d'une hospitalisation, en entrée directe depuis le lieu de vie habituel du patient, en amont ou aval de certains traitements spécifiques comme une préparation à une intervention chirurgicale.

Hôpital de nuit

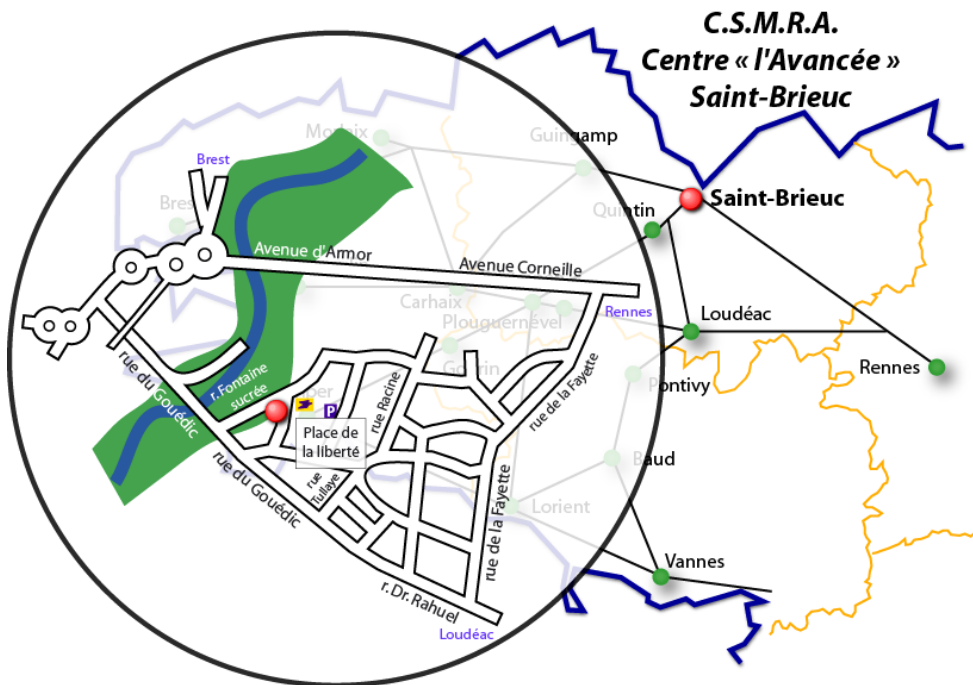
Depuis mars 2015, L'Avancée propose des hospitalisations de nuit, de 16h à 9h, 7 jours sur 7.

L'hospitalisation de nuit concerne principalement des personnes en situation d'emploi, de formation, d'insertion sociale, qui présentent encore une fragilité et qui souhaitent être accompagnées pendant les soirées et les nuits.

Un projet thérapeutique individuel est défini pour chaque personne et comprend un suivi individuel, médical, psychologique, de rééducation, infirmier, avec accueil, relation d'aide et d'écoute et le cas échéant, social pour l'accompagnement dans les démarches.

Les modalités d'admission sont communes à celles de l'hospitalisation complète.

L'accès au Centre



CENTRE L'AVANCÉE
SOINS MÉDICAUX &
RÉADAPTATION ADDICTOLOGIQUE
association hospitalière de Bretagne

Place de la Liberté
22000 SAINT-BRIEUC

Tél. : 02 96 68 03 64

Fax : 02 96 68 06 64

secretariat.csmra.saint-brieuc@ahbretagne.com

www.ahbretagne.com

